

Fiche 2 : Formulaire de consultation réglementaire du commandant de zone maritime dans le cadre de la procédure de désignation de sites Natura 2000

Le projet de site intitulé :
dont le numéro est : FR
situé dans le grand secteur identifié par le MNHN :
Sous région marine :
dont le contour envisagé figure sur la carte transmise par le préfet maritime comprend des espaces marins.

Cadre à compléter :

La localisation de ces espaces marins figure sur la carte jointe (*à établir par les autorités militaires, soit en reportant la localisation des espaces marins sur la carte du site envisagé, soit en joignant une carte des terrains militaires permettant de les localiser facilement sur cette carte du site*)

Le commandant de zone maritime émet un avis :

- favorable - défavorable

à l'inclusion de ces espaces marins dans le futur site Natura 2000.

Nature des activités exercées (sous réserve du « secret défense ») :

En cas d'avis favorable, observations éventuelles sur la gestion future du site :

En cas d'avis défavorable, préciser s'il concerne la totalité des espaces marins ou seulement une partie, à définir et localiser sur une carte, ou si le respect de certaines conditions pourrait permettre de lever ce refus :

Date et signature du commandant de zone maritime concerné :

Signature(s) et cachet(s) :

En tant que de besoin, le commandant de zone maritime complétera la description des activités de défense et ses observations sur la gestion future du site en joignant au présent formulaire une annexe plus détaillée.